



SITUATION DE L'EMPLOI A LA DDFIP 58

Nous voici en période de vacances estivales et de départs de collègues vers d'autres départements ou d'autres horizons professionnels.

Ainsi que la DG l'indique après la parution des mouvements de mutation, « il est rappelé que le niveau de comblement des vacances d'emplois relève de la décision de l'administration ».

Alors que des crédits d'emplois sont votés par le parlement (79 850 postes au tagerfip national cadres A, B et C)*, la DG ne respecte pas la volonté de nos représentants élus démocratiquement.

Au niveau national, ce sont 5 557,5 emplois vacants répartis comme suit :

686 postes de catégorie A

2920,3 postes de catégorie B

1951,2 postes d'agents de catégorie C

Pour notre département, au 01/09/2023, les emplois vacants sont de 20,9 agents tous grades confondus et se répartissent ainsi :

- - 4 IDIV
- + 2,6 inspecteurs
- - 9,4 contrôleurs
- - 18,9 agents C

Ces chiffres ne prennent en compte que les situations dont nous avons connaissance (temps partiel, retraites, etc...)

(Pour rappel, en 2021, nous étions à – 24,3 agents et en 2022 à – 23,7 agents.)

Pour pallier ce manque d'effectifs, notre direction « manipule » les statistiques au lieu de s'opposer aux directives de la DG. Le dernier exemple récent : les e-contacts reçus au SIP sont clôturés avec une réponse d'attente, les messages des contribuables sont reportés dans un tableau et traités ultérieurement par le service.

La CGT exige le comblement immédiat des vacances d'emplois. Elle demande également l'arrêt du pilotage des services en fonction des statistiques.

***Tagerfip 2023 national**

cadres A : 20 950

cadres B administratifs : 34 718 / cadres B informatiques : 1 653

cadres C : 22 529

total : 79 850